

# Don d'organes

## Le canton de Neuchâtel s'engage à l'occasion de la Journée nationale

**"Don d'organes – Je fais mon choix": c'est sur ce thème que le canton de Neuchâtel lance une vaste campagne d'information à l'occasion de la Journée nationale de la transplantation et du don d'organes samedi 10 septembre 2011. Diverses actions seront menées jusqu'au 20 septembre afin de sensibiliser la population à cette problématique.**

Conformément à la nouvelle loi fédérale sur la transplantation, la Confédération et les cantons sont chargés d'informer régulièrement la population sur cette problématique. Une grande campagne a été organisée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) au moment de l'entrée en vigueur de la loi en 2007. L'OFSP a lancé ce printemps une nouvelle campagne sur le plan national qui comprend deux vagues – la première en avril dernier et la seconde à mi-septembre.

Cette campagne vise à encourager la réflexion sur le don d'organes au sein de la population en l'informant mieux sur les connaissances nouvelles ou trop peu connues en la matière. En effet, de nombreuses personnes hésitent à se prononcer faute de renseignements adéquats.

### **Une campagne cantonale "Pour faire son choix"**

Sensible à cette problématique, le Conseil d'Etat a souhaité relayer cette campagne auprès de la population neuchâteloise à l'occasion de la Journée nationale du don d'organes, samedi 10 septembre. Sous l'égide du Département de la santé et des affaires sociales (DSAS) et plus particulièrement de son Service de la santé publique, diverses actions de proximité seront donc menées du 10 au 20 septembre 2011 dans le canton.

Ainsi, le Conseil d'Etat a décidé de faire parvenir un courrier et une brochure d'information à toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat (3.800 personnes), en partenariat avec Swisstransplant. La brochure, réalisée par l'OFSP, contient une carte de donneur, qui permet à chacun d'exprimer son consentement, ou non, concernant le prélèvement, d'organes, de tissus et de cellules.

Par cette action, le Conseil d'Etat ne souhaite pas lancer un plaidoyer en faveur du don d'organes, mais bien susciter la réflexion sur cette problématique. Il espère également que d'autres collectivités publiques ou entreprises informeront leurs collaborateurs.

De plus, un courrier a également été envoyé à différents partenaires pour les associer à la campagne afin qu'ils soient un relais en matière d'information. Il s'agit de tous les médecins généralistes et internistes du canton, de tous les pharmaciens, des communes, des institutions telles que le Centre neuchâtelois de psychiatrie et NOMAD, des hôpitaux, du Service des automobiles et de la navigation, des centres de transfusion, des associations et écoles dispensant les cours de samaritains aux jeunes conducteurs, des députés au Grand conseil neuchâtelois et des parlementaires fédéraux neuchâtelois.

En outre, afin de renforcer ces actions de proximité, une campagne d'affichage est prévue dans tous les transports publics du canton, que ce soient les bus, les tramways ou les cars postaux. D'autre part, des stands d'information seront tenus ce samedi 10 septembre à Neuchâtel par l'Association neuchâteloise des insuffisants rénaux (ANIR) et par Hôpital neuchâtelois (HNe) à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. HNe organisera également des stands d'information sur ses deux sites de soins aigus (La Chaux-de-Fonds et Pourtalès). De plus, dans le cadre de sa collaboration avec la télévision régionale Canal Alpha, HNe a prévu la diffusion de l'émission "Placebo" consacrée au don d'organes le 12 septembre.

Par ailleurs, la campagne se clôturera le 20 septembre avec le match du HCC contre le GCK Lions. Les joueurs chaux-de-fonniers revêtiront pour l'occasion un maillot spécial, aux couleurs de la campagne. Ces maillots, dédicacés par les joueurs, seront vendus aux enchères dès le lendemain sur Internet. Les bénéfices de cette vente seront redistribués au mouvement féminin du HCC, qui collabore activement à cette campagne.

Enfin, durant toute la campagne avec le soutien de Viteos, le Château de Neuchâtel sera illuminé en vert, couleur symbolisant la campagne. C'est en effet le ruban vert qui a été choisi comme symbole distinctif et fédérateur de la campagne cantonale. Ce symbole est utilisé pour la première fois en Suisse. Il l'est déjà au Québec et aux Etats-Unis.

### **La Suisse peut faire mieux**

La Suisse occupe l'un des derniers rangs au niveau européen en ce qui concerne le prélèvement d'organes sur les personnes décédées. En 2009, on comptait 13,2 dons de personnes décédées par million d'habitants. Durant la même année, leur nombre était de 25,4 en Autriche et de 34,4 en Espagne (source: OFSP).

En Suisse, le prélèvement d'organes ne se fait pas sans consentement du donneur ou de celui de ses proches. Afin d'éviter à ces derniers d'avoir à se prononcer dans un contexte émotionnel douloureux, le donneur devrait dans l'idéal exprimer sa volonté de son vivant par écrit ou via une carte de donneur, qu'il soit pour ou contre le prélèvement de l'un ou de plusieurs de ses organes. Or, en Suisse, peu de personnes possèdent une carte de donneur: en 2009, sur les 194 donneurs potentiels décédés, seuls 2% portaient une carte. En 2010, 1029 personnes étaient en attente d'une greffe et 59 sont décédées faute de donneur.

### **Le Programme latin du Don d'organes, porteur d'espoir**

Une autre explication se trouve notamment dans la disparité des systèmes de santé, ce domaine relevant pour l'essentiel de la compétence des cantons. La nouvelle loi fédérale sur la transplantation a permis une nette amélioration: elle demande aux cantons de créer des réseaux de coordination intercantonaux. Dans ce cadre, le Programme latin du Don d'organes (PLDO) a été créé en 2008. Il regroupe sept cantons romands, dont Neuchâtel, ainsi que le Tessin. Il comprend notamment cinq hôpitaux de prélèvement, dont les deux sites de soins aigus d'Hôpital neuchâtelois (La Chaux-de-Fonds et Pourtalès). Chaque hôpital intégré au PLDO comprend un-e coordinateur-trice local-e de don d'organes.

Les premiers résultats du PLDO sont très encourageants: depuis 2008, on constate une augmentation de 70% du nombre de donneurs d'organes (30 en 2008, 43 en 2009 et 51 en 2010), soit un taux de 22,8 donneurs par millions d'habitants pour la Suisse latine, au-dessus de la moyenne européenne.

Pour le canton de Neuchâtel également, les résultats sont prometteurs: avant la création du réseau, les derniers donneurs répertoriés dans le canton l'avaient été en 2004 à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds et en 2006 à l'Hôpital Pourtalès. Depuis la création du PLDO, un donneur par an est enregistré sur chacun des deux sites de soins aigus d'HNe.

### **Pour de plus amples informations:**

**Gisèle Ory, conseillère d'Etat, cheffe du DSAS, tél. 032 889 61 00;**

**Christophe Guye, chef du Service cantonal de la santé publique, tél. 032 889 62 00.**

***Programme des actions prévues:***

**Samedi 10 septembre:**

- stand d'information ANIR, Place du Port, Neuchâtel (de 9h à 17h)
- stands d'information HNe, Manor Marin (de 9h à 17h) et Manor La Chaux-de-Fonds (de 9h à 15h)

**Lundi 12 septembre:**

- diffusion de l'émission Placebo sur Canal Alpha

**Mardi 20 septembre:**

- match du HCC contre GCK Lions, Patinoire des Mélézes, La Chaux-de-Fonds (20h)

**Mercredi 21 septembre (dès 20h):**

- vente aux enchères des maillots HCC dédiés par les joueurs sur [www.hcc-net.ch](http://www.hcc-net.ch) jusqu'au lundi 26 septembre 18h.

Neuchâtel, le 9 septembre 2011